



Perte d'audition (surdit ) soudaine

⌚ paru le 16/09/2020 • adapt  au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil r alis  pour vous aider   faire des choix pour votre sant . Il vous propose des informations bas es sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour am liorer votre sant  ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Une perte d'audition soudaine sans cause apparente (perte auditive idiopathique neurosensorielle soudaine) est toujours une urgence m dicale. Il s'agit d'une surdit  soudaine de plus de 30 dB (le dB, ou d cibel, est l'unit  de mesure du son) sur au moins 3 fr quences contigu es survenant sur une p riode de plus de 3 jours.

Dans la plupart des cas, la perte d'audition ne touche qu'une oreille. Un peu plus d'1 personne sur 2 (65 %) atteintes de cette affection gu rit spontan ment. Chez les autres, la perte d'audition est permanente. Plus la surdit  est grave au d but, plus le risque de perte d'audition permanente est  lev .

Il n'existe aucune cause clairement  tablie expliquant l'apparition de cette surdit  soudaine. Des infections virales, des maladies auto-immunes, des troubles au niveau des cellules de la cochl e (une partie de l'oreille interne) et des anomalies des vaisseaux sanguins peuvent en  tre responsables.

Parfois, la cause de la perte d'audition est claire : un [bouchon](#) dans l'oreille externe qui bloque les ondes sonores, une accumulation de liquide derri re le tympan lors d'une [otite moyenne](#), certains m dicaments (agents de chimioth rapie, diur tiques, doses  lev es d'aspirine) et certaines [tumeurs](#).

Quelle est sa fr quence ?

La perte d'audition soudaine sans cause manifeste n'est pas tr s fr quente. Chaque ann e, l'affection est diagnostiqu e chez environ 8   15 personnes sur 100 000.

Comment la reconnaître ?

Vous  prouvez soudain une perte d'audition au niveau d'une seule oreille. Certaines personnes ont  galement une sensation de pl nitude dans l'oreille, des [vertiges](#) ou des [bourdonnements d'oreilles](#).

Comment le diagnostic est-il pos  ?

Si vous pr sentez ces plaintes, le m decin vous examinera de mani re approfondie et  valuera toutes les causes possibles de perte d'audition (bouchon, inflammation, etc.).

Pour d terminer la nature de la perte d'audition, il peut faire des tests au diapason. Il place alors un diapason au milieu de votre cr ne et derri re votre oreille. Vous devez ensuite indiquer de quel c t  vous entendez le mieux le son.

La gravit  de la perte d'audition est estim e au moyen d'un audiogramme tonal. Il s'agit d'un test auditif qui mesure votre perception des sons (fr quence et puissance).

Si nécessaire, le médecin demandera également un scanner de l'appareil auditif et/ou du cerveau.

Que pouvez-vous faire ?

La cause n'étant pas vraiment connue, nous ne pouvons pas formuler de conseil spécifique pour éviter une perte d'audition soudaine. Si une surdité soudaine apparaît, il est essentiel de demander immédiatement un avis médical ! L'instauration rapide du traitement est très importante pour limiter autant que possible les dommages à l'oreille interne.

Après le traitement, assurez-vous de vous reposer suffisamment. Protégez votre ouïe contre les nuisances sonores excessives et portez des bouchons d'oreilles spéciaux ou un casque.

Que peut faire votre médecin ?

S'il s'agit bien d'une perte d'audition soudaine, le médecin commence le traitement le plus vite possible. Le traitement n'a malheureusement que peu d'effet s'il est démarré 4 semaines ou plus après le début des symptômes.

Le traitement standard consiste toujours en une dose élevée de cortisone. Dans certains cas, une [oxygénothérapie hyperbare](#) doit être envisagée. Ensuite, un bon suivi suffit.

Il est possible que le médecin vous interdise de prendre l'avion et/ou de faire de la plongée pendant un certain temps.

En savoir plus ?

- [Audition \(vidéo\) – microbiologiemedicale.fr](#)
- [Oreille \(image\) – Larousse](#)

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Perte auditive idiopathique neurosensorielle soudaine' \(2011\), mis à jour le 6.09.2017 et adapté au contexte belge le 15.05.2019 – ebpracticenet](#)